

La Gazette Pennole

MAIRIE DE PENNE
Le Bourg - 81140 PENNE
Responsable de publication :
Jean-Luc Kretz
Ont participé à ce numéro :
Commission communication
Commissions municipales

N° 2 - 1^{er} Semestre 2015 - 01 janvier

Bulletin d'informations municipal



SOMMAIRE

Page 1

EDITO :

Le mot du Maire

Pages 2-3-4

comptes rendus des commissions

Pages 4-5

Associations

Information commissions

Pages 6

Information communale

Pages 7

Information lecteurs

Pages 8

Association départementale

Réunion publique - Etat Civil

Numéros utiles

Mairie

☎ : 05-63-56-31-11

Fax: 05-63-56-39-40

Courriel : mairiedepenne@orange.fr

Site : <http://www.mairie-penne-tarn.fr>

Horaires d'ouverture :

9h00-12h00 et 14h00-17h00

Fermé le mercredi et week-end

Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)

☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)

☎ : 08-10-33-30-81

Pompiers

☎ : 112

Gendarmerie

☎ : 17

ÉDITO

Le mot du Maire

L'année 2014 se termine et l'année 2015 pointe son nez : souhaitons tous qu'elle nous amène la santé, la prospérité, la paix et le plaisir du vivre ensemble.

Le monde bouge vite et c'est aussi le cas pour nos communes rurales qui doivent s'adapter à plein de nouvelles réformes sans en avoir forcément les moyens.

Chaque projet sera étudié par les commissions communales mises en place et décidé en concertation avec la population si cela le nécessite. Dans ce cadre une réunion publique est prévue le 17 janvier sur l'aménagement du village.

Il est aussi important que notre commune se mobilise sur l'accueil de nouveaux arrivants car nous avons un poste d'enseignant qui risque d'être supprimé à la rentrée prochaine et la crise n'aide pas à l'installation de jeunes.

Mais je suis sûr que si nous nous battons tous ensemble, nous réussirons ce pari du mieux vivre ensemble et nous garderons une commune dynamique.

Pour terminer, je voudrais avec l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2015 pleine de bonheur et de santé.

Bonne année à tous

Le Maire, Jean-Luc KRETZ

Fusion de Communautés de Communes

Pas encore remis de la fusion de notre intercommunalité avec celle de Cordes en janvier 2013, la loi nous oblige à fusionner de nouveau afin d'atteindre un seuil « théorique » de 20 000 habitants à l'horizon 2017. Un effectif de dix à douze mille habitants pourrait être accepté dans les territoires ruraux à faible densité.

Dès la connaissance de ce texte et après débats au sein de leur conseil municipal respectif, les communes de Vaour et Penne ont pris il y a quelques semaines une délibération. Elles y affirment leur souhait de réfléchir à l'éventualité d'un rapprochement avec la Communauté QRGA de Saint Antonin (Quercy-Rouergue et Gorges de L'Aveyron).

Cette réflexion s'est étendue par la suite à l'ensemble des communes riveraines de la vallée de l'Aveyron. Une proposition de délibération collective est à l'étude. Dans cette perspective, des contacts réguliers se poursuivent avec la communauté de communes voisine.

Nous avons abordé ce sujet lors du Conseil Communautaire du 16 décembre. Nous avons réaffirmé notre intérêt pour cette option qui correspond, pour une part non négligeable des communes de la 4C, à leur bassin de vie naturel.

Pourquoi avoir dès à présent pris position sur cette option de fusion ?

Il n'est pas, en effet, dans les habitudes des CDCI (Commission **Départementale** de Coopération Intercommunale), commissions qui au final, déterminent les fusions, de transgresser les règles implicites des frontières administratives départementales. Ainsi, nous craignons d'être d'office rattachés, sans être véritablement entendus, à des Communautés de Communes, au cours des tractations prochaines du mois de mars. Monsieur Paul Quilès, seul représentant de la 4C à la CDCI du Tarn, a souhaité cependant que toutes les options soient étudiées.

Pour que vous sachiez qui interpeller, voici la liste des commissions et de leur président .

(voir à ce sujet le compte-rendu du CM du 12.04.2014 sur le site de la mairie)

- ◇ Commission des finances : Pierre GUEMIN
- ◇ Commission eau et assainissement : Elisabeth COUTOU
- ◇ Commission PLU : Laure FABRE
- ◇ Commission information et communication : Ph. DELABRE

- ◇ Commission vie associative et culture : J. DAMO
- ◇ Commission aménagement urbain (bourg et hameaux) : Benjamin REMOND
- ◇ Commission bâtiments communaux, logements, églises et cimetières : Axel LETELLIER
- ◇ Commission développement économique et agriculture : Paul DOUMERC
- ◇ Commission enjeux sociaux/CCAS : Amélie DUGUE
- ◇ Commission voirie et chemins : Serge MAFFRE

Commission Voirie & Cimetières

Chemin de Pepenut, Gautier, Roudolle 2013/2014 :

Goudronnage, broyage, curage ... pour un montant de 23131,90 € TTC réalisé par les Ets COLAS

Chemin de Raux :

Repris entièrement : préparation en grave émulsion et enduit bi-couches pour un montant de 16885 € TTC pour une longueur de 650 mètres réalisé par l'Ets COLAS

Chemin du Pic :

Refait entièrement avec préparation par Didier MAFFRE et goudronnage en bi-couches réalisé par l'Ets COLAS pour un montant de 8162,95 € TTC

Reste à réaliser : Chemin de Garrissou (en chemin blanc) et Chemin de St Mamet en gravette avec curage du fossé. Elagage réalisé par nos employés communaux dont le bois servira pour la chaudière à copeaux.

Cimetières :

Mise en place du columbarium au cimetière de St Paul de Mamiac avec 4 compartiments pouvant accepter 2 urnes chacun.



Eglise de St Vergondin :

Aménagement de l'allée ; pose de marches pour améliorer la descente du bas du cimetière entièrement réalisé par les employés communaux. Mise en place d'une rampe posée par Marcel RIGAUD.

Eglise de St Pantaléon :

Comme prévu pendant 2 mois, la municipalité a embauché Nadir OUHAB pour remonter le mur du cimetière qui n'a pu malheureusement être achevé, faute de temps. Les travaux se poursuivront au printemps prochain. Merci à Monsieur VIDAL pour le prêt de son tracteur pour le transport des pierres à l'entrée du cimetière. Ces travaux étaient coordonnés par Serge MAFFRE qui a donné de son temps libre pour la bâtisse.



Eglise de Roussergues :

Réalisation des travaux au mois d'octobre, programme étendu à la quasi totalité de la toiture afin de remettre à l'abri l'édifice pour une génération.



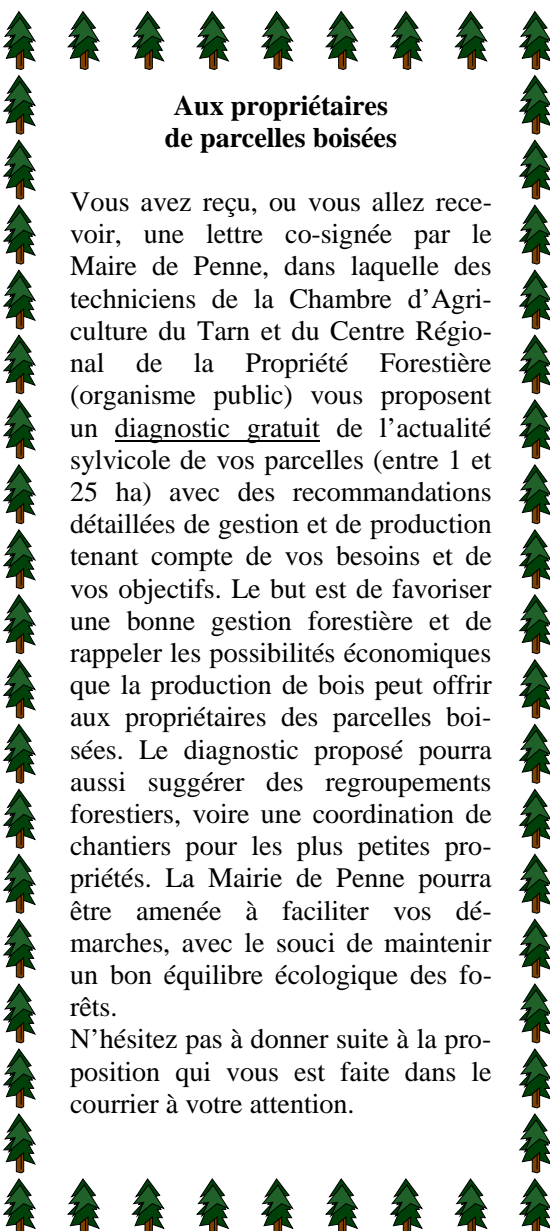
Ecoles de Penne et Vaour : une situation périlleuse, un combat difficile

Le regroupement pédagogique intercommunal que constituent nos deux écoles de Penne et Vaour souffre depuis plusieurs années d'un déficit d'élèves. Sans vouloir ici en analyser les raisons, cette baisse continue amène l'Education Nationale à envisager la fermeture d'un des 4 postes d'enseignants.

Nous, élus de Vaour, Milhars, Penne ainsi que le vice-président chargé des écoles sur la 4C, nous sommes réunis avec l'Inspecteur de circonscription. Nous avons bataillé plus d'une heure durant pour faire valoir nos arguments : la spécificité de notre monde rural, la qualité de l'enseignement dans des classes à faibles effectifs, la désorganisation programmée du service scolaire et extra scolaire, des prévisions d'effectifs moins pessimistes que celles présentées, les importants efforts humains et financiers consentis pour la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), la disparition de la gendarmerie, la fermeture du bureau de poste....

Mais le constat est là : une moyenne prévue de 16 élèves par classe dans notre RPI alors que certaines classes de Carmaux sont à plus de 30 ! Le DASEN (ancien Inspecteur d'Académie) tient à répartir équitablement les postes du département, nous a expliqué l'inspecteur.

Rien n'est, à ce moment, définitif. Nous devons de nouveau nous rencontrer en début d'année et présenter des prévisions actualisées et (un peu) meilleures. Cependant, nous avons tous ressenti un inspecteur tout à fait déterminé. Notre objectif immédiat est de gagner du temps, de faire reculer d'un an cette décision. **Mais ne rêvons pas, IL NOUS FAUT des élèves dans les classes à Penne et à Vaour.**



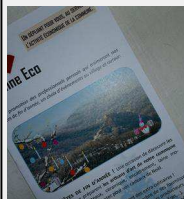
Aux propriétaires de parcelles boisées

Vous avez reçu, ou vous allez recevoir, une lettre co-signée par le Maire de Penne, dans laquelle des techniciens de la Chambre d'Agriculture du Tarn et du Centre Régional de la Propriété Forestière (organisme public) vous proposent un diagnostic gratuit de l'actualité sylvicole de vos parcelles (entre 1 et 25 ha) avec des recommandations détaillées de gestion et de production tenant compte de vos besoins et de vos objectifs. Le but est de favoriser une bonne gestion forestière et de rappeler les possibilités économiques que la production de bois peut offrir aux propriétaires des parcelles boisées. Le diagnostic proposé pourra aussi suggérer des regroupements forestiers, voire une coordination de chantiers pour les plus petites propriétés. La Mairie de Penne pourra être amenée à faciliter vos démarches, avec le souci de maintenir un bon équilibre écologique des forêts.

N'hésitez pas à donner suite à la proposition qui vous est faite dans le courrier à votre attention.

Commission développement économique et agricole

« Penne Eco »



Vous l'avez reçu début décembre dans vos boîtes aux lettres. Un dépliant au service de l'activité économique de la commune, qui était centré, à l'approche des fêtes de fin d'année, sur l'offre des artisans d'art et sur les métiers de bouche.

Un document certes promotionnel, mais qui a cherché aussi à mettre en avant la réelle synergie qui se joue dans notre commune entre fournisseurs locaux et épicerie. Et puis nous avons voulu renouer un peu avec l'agenda des manifestations que l'Office de Tourisme distribuait dans nos boîtes aux lettres il y a quelques mois. Mais cette fois nous avons pris Penne comme centre d'un disque de 15 km de rayon.

Après les artisans d'art nous pourrions mettre en valeur les artisans du bâtiment, ou bien les prestataires particulièrement concernés par l'économie du tourisme, ou encore les agriculteurs, ...

Vos propositions et remarques sont les bienvenues. Ecrivez-nous à mairiedepenne@orange.fr à l'attention de Penne Eco.

NB : le dépliant est réalisé avec nos propres moyens, il a été tiré depuis l'imprimante de la Mairie.

« Zones blanches »

Plusieurs professionnels ont souligné qu'ils étaient géographiquement dans des « zones blanches » en matière de télécommunications, c'est-à-dire dans des zones à problème avec la téléphonie mobile et/ou avec internet Haut Débit. Nous devons veiller dans ce domaine au plus large désenclavement possible. C'est un point important pour l'avenir de l'activité économique, de la vie sociale, et plus généralement de l'avenir des enfants de la commune. Notre Commission veut identifier toutes les « zones blanches » de notre territoire en vue de trouver des solutions et des aides publiques. Faites nous connaître les problèmes concrets que vous rencontrez pour vous connecter :

mairiedepenne@orange.fr à l'attention de la Commission Dév.

La Commission : Paul Doumerc, Elisabeth Coutou, Antoine Jade-lot, Benjamin Remond

Point commission « vie sociale »



Vie sociale

La commission « vie sociale » travaille à la création d'un réseau d'échanges réciproques de savoirs, qui concernera les habitants des villages de Penne, Vaour, Roussayrolles et Saint Michel de Vax. Un tel système permet à chacun de proposer, transmettre et acquérir un savoir quel qu'il soit ; tous les savoirs sont considérés comme ayant la même valeur ; aucune contrepartie financière n'est engagée. Nous vous transmettrons bientôt un formulaire de participation. Pour toute information supplémentaire n'hésitez pas à me contacter.

Par ailleurs, vous allez recevoir dans vos boîtes aux lettres d'ici quelques jours une enquête sur le lien social à Penne. Nous espérons une contribution de tous pour pouvoir mieux prendre en compte vos idées, vos demandes...

Les prochaines thématiques abordées par la commission seront : les personnes âgées et le transport en milieu rural. N'hésitez pas à nous rejoindre !

PS : les dates de réunion sont annoncées par le biais de la newsletter ; vous pouvez vous y abonner en allant sur le site de la mairie (www.mairie-penne-tarn.fr)

Amélie Dugué (amedugue@orange.fr)

Vie associative

LES ŒILLETS D'ADELAYS : le samedi 14 novembre s'est tenue une assemblée générale extraordinaire concernant la dissolution de l'association. Créée en 2008, notre ASSO a, bon an mal an, assuré le programme de tous ses projets... le dernier étant la pose des panneaux photos dans les rues du village !

Renvoyant Adélays à son long sommeil, nous remercions aujourd'hui tous ceux qui se sont impliqués en nous accompagnant dans les différentes réalisations et animations.

Je demande à tous de comprendre notre lassitude et de respecter notre décision, sans regrets ni états d'âme.

Jean ECHE et le bureau

Communication :

La commission travaille, avec l'aide de Monsieur Christophe Albarède, directeur de l'école de Penne, à la construction d'un nouveau site. Ce site devrait être opérationnel à la fin février. Il permettra à un petit groupe d'élus et aux secrétaires de l'actualiser au fil des jours.

Communication & aménagement emplacements :

Par ailleurs, nous souhaitons nous atteler dès le début de cette année à la mise en place d'un chantier « test » qui comprendrait la fabrication d'un palissage d'un des lieux de containers poubelles dans lequel sera intégré un panneau d'information. Cette expérience sera étendue si elle s'avère concluante.

Tennis

A Penne, nous avons la chance de pouvoir pratiquer le tennis, et dans des conditions maintenant très confortables.

Les entraînements ont lieu plusieurs fois dans la semaine, par groupe de niveau, ce qui ne nous empêche pas de jouer plus souvent, pour le plaisir, et sans se soucier de l'âge des uns et des autres ; c'est comme ça qu'on apprend !

Pour ceux qui aiment la compétition, des matchs sont organisés toute l'année. C'est l'occasion d'accueillir d'autres joueurs et de visiter d'autres clubs du département.

Si vous aimez juste « taper la balle », les terrains, situés à Saint Paul sont très agréables et disponibles.

Si cela vous tente, n'hésitez pas, venez nous rejoindre... en raquette !

The boys band Lacombe père et fils



Espace tennis

La pose de **lampadaires à l'espace tennis** (le chantier sera fini fin janvier), permettra aux diverses associations d'avoir lumière et prises de courant à disposition.

Les achats de tréteaux, la réparation des bancs, la fabrication d'un plancher de bal, autant de choses réalisées ou à venir rendront plus confortable le fonctionnement des associations. La mairie remercie chaleureusement l'association **Raid Escapado** qui a financé l'achat de 600 m² de moquette pour près de 3000 euros.

Cet investissement a permis, 10 jours à peine après cette installation en urgence, d'accueillir dans la salle de sport et de mettre hors intempéries les nombreux participants à la fête de Saint Paul.

Reste pour l'an prochain à améliorer le système en installant en sous-couche un polyane afin de garantir une bonne étanchéité.

Par ailleurs, un projet à financement conjoint mairie/inter-associations doit se mettre en place prochainement sur cet espace (dalle béton, mini tennis. Voir à ce sujet la gazette n° 6 de décembre 2010))

Enfin, un souhait : refaire au plus vite un espace WC correct et agréable dans un lieu qui reçoit quand même des centaines de personnes.

Badminton

Pour information, LE DIMANCHE 11 JANVIER de 10h à 18h, à la salle de sport de ST Paul, premier **grand tournoi** ouvert à tous.



A la pause de midi, nous partagerons un **repas tiré du panier** et à 18heures, une **galette** des rois arrosée de cidre clôturera la journée.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le **05 63 40 55 67**. Merci de faire circuler cette information.

Vie des commissions - Vie associative :

Information : les 26, 27 et 29 novembre s'est déroulé un stage de formation aux premiers secours. 8 pennols y ont participé, une réussite !

Nous remercions Monsieur Mohammed Bourahla, capitaine des pompiers de Vaour et moniteur du stage. Je félicite aussi et remercie les stagiaires d'avoir consacré de leur temps qui peut sauver des vies et je lance une annonce pour d'autres inscriptions pour toutes les personnes se sentant concernées par des gestes qui sauvent.

Jacky Damo

ZANSKAR (inde) :**Suite du projet AàZ « nouvelle ECOLE »**

- * Fin Juin 2014 : Visite du Dalai Lama
- * 12 Août 2014 : Inauguration des nouveaux bâtiments scolaires.

Les bâtiments sont complètement terminés : parquets, vitrages, casiers de rangement, murs et poutres peints.

L'ensemble des travaux a été réalisé et finalisé par une équipe composée de 2 architectes toulousains (de l'asso »architectes sans frontières), des charpentiers et des membres de l'asso AaZ, tous bénévoles, ainsi que de nombreux parents d'élèves. (d'autres travaux : gros œuvre, maçonnerie, menuiserie étant à la charge d'ouvriers venus majoritairement du Népal).

Une première classe , équipée de mobilier à la taille des élèves, a été mise en fonction dès cet été...

L'asso AàZ, que les « œillets d' Adelaÿs » avait présentée en 2012 , à la salle des fêtes de Penne, les écoliers et leurs familles, remercient du fond du cœur tous les donateurs qui ont permis de mener ce projet jusqu'au bout

Jean Eche

**Un label****« territoire bio engagé »
décerné à Penne**

La commune a reçu de la part de l'organisme INTERBIO de la région Midi-Pyrénées le label « territoire bio-

engagé » récompensant les territoires communaux ayant plus de 6 ha de SAU en agriculture biologique (6,5 ha à Penne). La commune remercie tous les agriculteurs qui font les efforts qui nous ont valu cette récompense..

Nous les encourageons à persévérer dans cette voie. A noter que la commune de Saint Antonin est très bien placée avec plus de 25 ha de SAU en agriculture biologique !

Un projet de chantier international...

...de 3 semaines dont les acteurs sont des jeunes de 18 à 25ans venus de différents pays est en train d'être organisé à Penne. Ce chantier devrait se dérouler les 3 premières semaines de septembre et concerner principalement la remise en valeur de chemins communaux et de petits patrimoines. Nous vous donnerons des détails lors de la gazette du mois de juillet.

Familles rurales Vaour ... a pour objectif de développer des services de proximité aux familles et de favoriser la création de lien social. L'association vous propose :

*Deux friperies, à Vaour et aux Cabannes, où trouver des vêtements recyclés de qualité, à petits prix (**de 0,20**

à 5 euros), dans une ambiance chaleureuse, où s'échangent, autour d'un café, des informations locales, **des bons plans**.

*Un centre de service, à Vaour, où accéder à un ordinateur (internet, traitement de texte, tableurs, impression, photocopies) et bénéficiaire de services de secrétariat comptabilité (lettres, CV, fiches de **paye, ...**).

*Des ateliers de yoga, classique ou doux (assis sur une chaise), à vous de voir !

*Des animations locales : jour de fête, fabrication collective de jus de pomme, salon de thé pendant l'Eté de Vaour, marché et goûter inter-associatif de Noël ...

Contacts : tel 05-63-56-39-23 ; mail afrv@vaour.net

Ordre du jour des Conseils Municipaux**CM 4 juillet 2014 suivi d'un apéritif citoyen**

- Dossier : projet d'aménagement de l'Espace Tennis & polyvalence du site - Fermeture poste d'agent municipal (départ à la retraite) - Création poste permanent d'adjoint technique (nettoyage espaces publics & permanence de la déchetterie)

CM 12 septembre 2014

- Dissimulation réseau village bas
- Suppression de la caisse des écoles
- Réforme Territoriale
- Communauté de Communes
- Subvention Associations pour formation 1^{ers} secours
- Questions diverses

CM 31 octobre 2014

- Décision modificative : toiture de

Roussergues & Columbarium

- RPQS
- Récupération TEOM locataires sur bâtiments communaux
- Colonne à verre : mise à disposition 4C
- Avenant marché périmètre de protection ATEK
- Avenant marché Stations multi paramètres EATC
- Syndicat de l'eau
- proposition Commission Développement Economique & Agriculture
- Sécurité routière
- Questions diverses

Conseil Exécutif 11 novembre et 18 octobre 2014 :

- Points sur les projets et commissions

CM 21 novembre 2014 :

- Echanges de terrain ou Conventions
- Aménagement du village

- Accessibilité des locaux
- Chantier Citrus
- Convention ramassage scolaire

CM 20 décembre 2014 :

- 4C
- Emprunt
- Convention CAUE
- Leader Tennis
- Réforme Territoriale
- Demandes de subventions églises Ste Catherine & St Vergondin
- Décision modificative (budget communal / budget eau et assainissement)
- Questions diverses

Le contenu in extenso est consultable en mairie et sur le site web.

Planning des permanences tenues à la mairies par vos élus (**samedi 10h-12h**) :
31 janvier - 14 février - 7 mars - 21 mars

Déchetterie de PENNE Calendrier 2015

Vendredi de 14h à 17h	Samedi de 9h à 12h
2 janvier	3 janvier
6 février	7 février
6 mars	7 mars
3 avril	4 avril
1 mai	2 mai
5 juin	6 juin

Que prenons-nous ?

Ferrailles, encombrants (meubles, bois, ...), appareils électroménagers, informatique et audio-visuels.....

Nous ne prenons pas :

Pneus, batteries, produits toxiques, déchets ultimes, amiante (site de Lavaur uniquement), résidus carburants, toutes sortes d'huiles, gravats...

Pour ces autres déchets (sauf pour les pneus), les porter à :
Déchetterie de Les Cabannes 05.63.56.19.01 - mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Déchetterie de Castelnaud de Montmiral 05.63.34.94.87 - mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Containers à verre : ils sont à votre disposition sous la salle des fêtes de Penne, à Saint Paul de Mamiac, au croisement d'Ornano, de Fabre et à la Maison de Norine.

Un container à vêtements se trouve sous la salle des fêtes.

Avis à la population Pennole

Dans le cadre du centenaire de la guerre de 1914/1918, et dans le but de réaliser une exposition, nous vous invitons à vous plonger dans vos archives familiales.

Nous recherchons des lettres, cartes postales, photos, documents administratifs,... concernant des soldats de la commune de Penne (voire des communes environnantes, Vaour, Cazals,...).

Portez vos documents à la Mairie de Penne (aux jours et heures de permanence) ; ils seront scannés et vous seront restitués tout de suite ; s'ils sont volumineux vous recevrez un accusé réception avec engagement de restitution à l'issue de la manifestation.

Merci d'avance pour votre participation.
Penne Mirabilia Museum et la Mairie de Penne



Sécurité routière

Dans le n° précédent de La Gazette, nous vous invitons à identifier avec nous les points dangereux de la commune en matière de sécurité routière. Plusieurs réponses ont porté sur un souhait de meilleur respect des limitations de vitesse sur la D115. A la suite nous avons monté une réunion, à Penne, avec les services concernés du Conseil Général. Il a été décidé de mettre en place un comptage des véhicules avec relève des vitesses. Trois dispositifs ont été installés sur la D115 du 24/10 au 09/11 : l'un après la sortie de Bès (en venant de Montauban), un autre après le carrefour du pont de Penne, le troisième en face de l'arrêt de bus après la fromagerie le Pic. Les relevés effectués donnent les résultats très synthétiques suivants (pour plus de détails voir Paul Doumerc, référent sécurité routière de la commune) :

⇒ moyenne journalière de passage de véhicules :

- * 365 dont moins de 10% de poids lourds en période scolaire, 505 hors période scolaire



⇒ vitesse moyenne sur le tronçon limité à 90 km/h :

- * 82 km/h (25% des véhicules roulent à plus de 90 km/h, 15% à plus de 99 km/h)

⇒ vitesse moyenne sur le tronçon limité à 70 km/h :

- * 75 km/h (65% des véhicules sont en excès de vitesse, 15% roulent au-dessus de 89 km/h) ;

⇒ peu d'écart entre la vitesse des automobiles et celle des poids lourds.

Au vu des résultats nous avons décidé, avec les services concernés du Conseil Général et de la Préfecture (et à leurs frais), dans la zone de limitation à 70 km/h :

- ♦ d'installer pendant 1 mois (mars ou avril) deux panneaux indicateurs de vitesse, avec relevé de vitesse ;
- ♦ de mettre en place un marquage horizontal au sol, dans l'axe.

Nous tirerons ensuite un bilan de cette expérimentation, en vue d'éventuels choix pérennes.

Le référent Sécurité Routière

Office de Tourisme

Quelques changements au Point d'Accueil de l'Office de Tourisme. Corinne Bauduin est partie, pour raisons personnelles, et l'OT ne procédera pas à un nouveau recrutement (deux autres postes restent vacants à Cordes). Nous avons néanmoins attaché beaucoup d'importance à ce que les heures d'ouverture du Point d'Accueil ne soient pas diminuées, tant nous voulons respecter nos engagements vis-à-vis de La Poste et permettre l'indispensable travail d'accueil des touristes à Penne. Magali Albero et Régine Verdoja consacreront désormais à Penne l'essentiel de leur activité professionnelle. Elles n'auront plus à se déplacer à Milhars.

D'ici les horaires de printemps, le Point d'Accueil reste ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h, sachant que le Bureau de Poste est désormais ouvert du lundi au vendredi et que le samedi matin est réservé à la seule activité « tourisme »... Par ailleurs, pendant la période de transition avant l'ouverture du nouveau Point d'Accueil, la Mairie a mis une pièce à la disposition des salariées de l'OT afin de leur permettre de s'isoler, si elles le souhaitent, pour des activités hors accueil (travail sur ordinateur,...).

*Pour rappel, les représentants de Penne au Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Cordais au Pays de Vaour sont : Sophie Letellier et Muriel Tiberghien (collège des professionnels), Paul Doumerc (collège des élus).

ADIL du Tarn : des questions sur le logement ? Des réponses efficaces au quotidien !

L'ADIL est une agence d'information sur le logement, un service d'intérêt général, présente dans tout le département... mais surtout, l'ADIL permet d'avoir des réponses fiables sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en matière d'habitat. Les conseils de l'ADIL sont gratuits. Un exemple en ce qui concerne l'amélioration de l'habitat, notamment en termes de qualité énergétique : de nombreux dispositifs ont été mis en place pour limiter les consommations énergétiques, améliorer le confort des logements et trouver des solutions financières adaptées à vos revenus.

Pour tous renseignements : tel : 05 63 48 73 80

Site internet : adiltarn.org

FOOT

Après un an d'absence le Football Club Vaourais est de retour avec une équipe à 7. Jeune, dynamique et pleine d'ambition, l'équipe est ouverte à tout sportif motivé, de 16 ans et plus, voulant se dégourdir les jambes et partager des bons moments.

Les matchs se jouent donc à 7 sur un demi-terrain et l'équipe dispute un championnat, en 3^{ème} division et une coupe qui mélange les 3 divisions du

Tarn. A ce stade de l'année le FC Vaourais est bien parti avec 3 victoires, dont une à l'extérieur, 2 défaites et une égalité pour le championnat. En ce qui concerne la coupe, l'équipe a réalisé 1 victoire, 1 égalité et 1 défaite et est donc qualifiée pour les 8^{èmes} de finale de la coupe.

Les matchs se disputent le dimanche matin à 10 h au terrain de Vaour, pour les matchs à domicile. Je fais donc appel à vous pour venir nous encourager

et faire du bruit autour du terrain, nous on s'occupe du spectacle.

Voici donc un petit calendrier des matchs de championnat à domicile :

le 11/01/2015 : Vaour / Caucalières

le 18/01/2015 : Vaour / Cunac 2

le 01/03/2015 : Vaour / Cambon 3

le 15/03/2015 : Vaour / Ronel

le 03/05/2015 : Vaour / Valence

le 07/06/2015 : Vaour / Valdurenque 2

Courrier des lecteurs

Quel est le livre qui a changé votre vie ? Voici la question qu'a posé François Bunuel, animateur de « la Grande Librairie » l'émission littéraire phare de France5.

Trois mille personnes ont répondu, voici leur classement :

- 20 – Les Misérables (Victor Hugo)
- 19 – Madame Bovary (Gustave Flaubert)
- 18 – Le journal D'Anne Franck
- 17 - Le Parfum (Patrick Suskind)
- 16 - Le Seigneur des anneaux (Tolkien)
- 15 – Crime et châtements (Dostoievski)
- 14 - Le Monde selon Garp (John Irving)
- 13 – 1984 (Georges Orwell)
- 12 – La Peste (Albert Camus)
- 11 - Harry Potter (J.K Rowling)
- 10 - Les fleurs du Mal (Charles Baudelaire)
- 9 – Cent ans de solitude (Gabriel Garcia Marquez)
- 8 - Belle du seigneur (Albert Cohen)
- 7 – L'Alchimiste (Paulo Coelho)
- 6 – Le Grand Meaulnes (Alain Fournier)
- 5 – A la recherche du temps perdu (Marcel Proust)
- 4 – L'écume des jours (Boris Vian)
- 3 – Voyage au bout de la nuit (Louis Ferdinand Céline)
- 2 – L'Etranger (Albert Camus)
- 1 – Le Petit Prince (Antoine de Saint Exupéry)

Lors de cette émission il y avait un écrivain invité, Jean Teulé. Il a regardé la liste et il a dit : bien moi le livre qui a changé ma vie c'est le code de la route.

« J'ai bien regardé cette liste
j'ai du en lire une petite moitié
il y en a que je me souviens avoir aimé
cent ans de...

l'écume des...
1984.

Et le voyage...

Mais finalement aucun n'a changé ma vie
il me semble.

J'ai cherché d'autres livres qui auraient pu,
mais je n'en vois aucun
alors évidemment, je me suis interrogé
et je crois avoir trouvé

depuis que je lis
si je commence un livre dont je pourrais supposer
à tort ou à raison

qu'il pourrait changer ma vie
c'est à dire **ME CHANGER**

je ne parle pas de m'apprendre

je ferme le livre et je le repose sur une étagère plus ou
moins lointaine

et puis j'essaie autre chose...

Une autre raison par rapport à cette liste

c'est qu'elle contient trop de drame individuel
et pour ça

pas besoin de livre

Voilà

Jean R. et Ph. D.

« Lorsqu'un étranger obtient la nationalité française, une cérémonie est organisée à la préfecture afin de l'accueillir officiellement et l'informer des droits et devoirs qui sont désormais les siens. Lui sont également rappelées les piliers de la devise républicaine : Liberté, Egalité, et Fraternité ainsi que l'importance fondamentale de la Laïcité. C'est un moment émouvant durant lequel on assiste à des manifestations de joie, d'espérance, de soulagement...avec parfois quelques larmes versées.

Je fais partie de ces « nouveaux français » et j'ai fait ce choix pour plusieurs raisons, personnelles et légitimes.

L'une d'entre elles est la conviction de vivre dans un pays symbolisant et actant le respect des Droits de l'Homme, notion qui n'est pas forcément une évidence, ailleurs dans le monde.

A ce titre, je fais donc le choix de rejeter les discours de haine, de peur et de morosité. A ce titre, je choisis de me projeter dans l'avenir, car en France, malgré tout, cela est toujours possible. »

Delph L.

C'Vital creuse son sillon



Au début de l'année 2013, l'association C'Vital, alors en grande difficulté financière, ainsi que quelques élus de la 4C, se sont « bagarrés » afin que cette association qui fait depuis des années un travail de fond en matière de prévention de la dépendance, soit reconnue comme un acteur essentiel du territoire.

Cela s'est traduit concrètement par la participation financière annuelle de nos deux partenaires que sont notre Communauté de Communes et le Conseil Général du Tarn.

L'originalité du partenariat de C'Vital avec le Conseil Général du Tarn depuis ce début d'année 2014 réside dans la mise en place dès cette année d'une **expérimentation pour un projet domotique dans le département du Tarn**.

De quoi s'agit-il ?

Après des expériences sur plus de mille maisons équipées dans la région Limousin, il a été constaté que la mise en place de la télé-assistance, de détecteurs de gaz, de fumée, de CO2, améliorerait la sécurité au domicile des personnes âgées.

Dans cette même région, l'âge du maintien à domicile des personnes vieillissantes est ainsi passé de 87 à 89,5 ans notamment en évitant les chutes avec la mise en place de chemins lumineux.

Ce sont donc des améliorations notables apportées autant en termes de confort physique et psychologique qu'en termes d'économies réalisées.

Sous la houlette de Marie Lauque, assistante sociale de C'Vital, une dizaine de maisons ont été ainsi équipées gratuitement sur le territoire d'intervention de l'association : à Noailles, St Martin Laguëpie, Tonnac, Vindrac, Puycelsi, Campagnac et 3 sur notre commune de Penne.

L'expérience doit se prolonger en 2015. Dans l'avenir, une participation financière d'environ 40 euros par mois, déduite de l'APA, pourrait suffire à financer ce dispositif.

Autre préoccupation de l'association, les maisons partagées.

Celle de **Milhars** commence à sortir de terre. Elle pourrait être en capacité de fonctionner, si tout va bien, dès le mois d'octobre 2015.

A Penne, un nouveau projet d'aménagement est à l'étude avec la partition de la maison Ringard : d'un côté l'OT, de l'autre la maison partagée. Reste à affiner le montage financier.

A noter la nouvelle adresse mail de C'Vital : association.c'vital@orange.fr

Pour ce début d'année, la commission aménagement urbain vous invite à une **réunion publique le samedi 17 janvier à 10h** à la mairie de Penne. Un débat ouvert sera proposé sur le devenir de notre village et de ses environs. Un projet d'aménagement établi lors de la dernière mandature vous sera présenté. Venez nombreux....

B. Remond

Etat Civil 2^{ième} semestre 2014

Naissances :

CARRETTE Sanson, né le 16 février 2014 à LAVAUUR, Parents domiciliés à Pagès Bas

RAYNAL Lilas, née le 1^{er} juillet 2014 à MONTAUBAN, Parents domiciliés à La Boulbène

ALVAREZ Anouk, née le 2 octobre 2014 à MONTAUBAN, Parents domiciliés à Saint Paul de Mamiac

COFFEEN Margaux, née le 17 octobre 2014 à PENNE, parents domiciliés à la Borie Basse 81140 PENNE

GUILLIER Nayan, né le 29 octobre 2014 à MONTAUBAN, Parents domiciliés à Janoye 81140 PENNE

KYRIAKOS Néó, né le 16 novembre 2014 à MONTAUBAN, parents domiciliés à Cousines 81140 PENNE.

Décès :

PALACH Jean-Marie décédé à Penne le 24 juillet 2014

GEOFFROY Paule décédée à Penne le 24 juillet 2014

CARRERA Ramon décédé à Saint Antonin le 7 août 2014

FONTAINE Jean-Claude décédé à Talamanca le 16 août 2014

FOURNIER Christian décédé à Penne le 28 septembre 2014

DARMON Pierre décédé à Albi le 31 octobre 2014

PANKOWSKI Bogdan décédé à Penne le 15 décembre 2014

Mariages :

DIGNAC C. et GAUTIE D. le 27 septembre 2014

Du fond du cœur, je vous dis Merci à tous, qui par votre présence, vos fleurs, vos écrits vos chants, avez voulu témoigner de votre amitié, de votre soutien, lors du décès de Jean-Claude." Marie

